

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er décembre 2016

PLFR POUR 2016 - (N° 4235)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 181

présenté par
Mme Rabault

ARTICLE 28

À l'alinéa 28, après le mot :

« vendeurs »,

insérer les mots :

« qui lui sont ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de clarification rédactionnelle.